



COMPTE RENDU CA de l'ENTENTE à Nevers (et visioconférence)
12 juin 2021

Les conditions sanitaires ont permis de nous réunir en salle, dans le respect des règles sanitaires et en visioconférence pour ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Etaient présents :

- Dominique OURSEAU : président de l'ENTENTE
- Madeleine THONNIET : secrétaire (ARÉCABE)
- Dorothé MAAS : vice-présidente (D.B.A.)
- Michel BOURGUIN: vice président (représentant ANPEI)
- Jean BOUGUEREAU : Webmaster (FCB)
- Gilles BLANCHET : Trésorier (ARECABE)
- Cathy BOUGUEREAU : Présidente du FCB
- Alain PICHON : Président ANCO
- Jacques COTTERAY : ANCO
- Emmanuelle MORETTI : Présidente de ACB. (en visio)
- Guylaine PERRAULT : Secrétaire ACN (en visio)
- Mireille CHARBY : NAVICABE

Absents excusés :

- Jean-Jacques RABIER : Vice président Vallée du Cher, pouvoir au vice-président
- Lucien BALLOT : Président des Canaloux de Chailly, pouvoir à M. BOURGUIN
- Jean-Marc VOYOT : Président des ACN, pouvoir à G.PERRAULT
- Jacky Vieux : Président : ICI ET LA, pouvoir au président
- René LAPALLUS : Président de l'ARF
- Andy SOPER : DBA
- André BARRE : Vice-président (ARECABE) pouvoir au président

Introduction.

Merci à tous pour votre participation à ce conseil d'administration qui se déroule partie en présentiel et partie en visioconférence, ce qui deviendra la règle pour toutes nos réunions.

Activités et rendez-vous 2021 :

- Janvier : Les voeux de l'Entente : (Fait)
- Janvier : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale. (reportée)
- Janvier : AG de l'ANCO (remplacé par vote internet)
- Janvier : Réunion de bureau (fait en visio)
- Janvier : AG de l'ARECABE le 29/01/2021. (à faire)
- Février : Réunion de bureau (visio)
- Février : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale.
- Février : AG de NAVICABE le 19/02/2021.(remplacé par vote internet)
- Février : AG de l'Entente le 27 février 2021 à 10h00 (visio)
- Mars : AG du FCB le 20/03/2021(en visio)
- Mars : Réunion de bureau (en visio)
- Mars : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale.
- Avril : Réunion de bureau (en visio)
- Avril : Réunion avec VNF communiquer avec les usagers le 28
- Avril : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale à Nevers.
- Mai : Ouverture de la saison fluviale au port de jonction à Nevers. (annulée)
- Juin : De Biefs en Ecluses à Vierzon. (Les 05 et 06. Nous y étions)
- Juin : Conseil d'administration du 12 juin (présentiel et Visio à Nevers)
- Juillet : Ici et là fait chanter le canal à Tonnerre le 16.
- Juillet : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie.
- Aout : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie.
- Septembre : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie.
- Septembre : Journées du patrimoine.
- Septembre : Conseil d'administration le 11.
- Octobre : CLU de fin de saison avec VNF
- Novembre: Téléthon à Briare avec Canaloux.
- Décembre : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale.

Nos objectifs 2021 / 2022 :

- L'appropriation du Site Internet par les adhérents et les passionnés :

Le nombre de visiteurs sur le site ne progresse plus. Nous voulions le rendre encore plus attractif en enrichissant son contenu grâce à vos informations. Nous n'évoquons pas suffisamment vos projets, vos réussites.

Commentaires : Entre 600 et 900 visites mensuelles. En stagnation !!

L'essence même de l'Entente, c'est le partage des expériences et le site en est leur expression. Je ne vous cache pas ma déception.

En réunion : A quoi sert l'Entente ? Posons nous la question. Le site ne progresse plus malgré le travail de Jean. C'est un travail de 3 matinées par semaine pour le choix des textes, les sources, les photos.

Il faut une harmonisation du calendrier de l'Entente afin de ne pas avoir plusieurs réunions le même jour.

- Renforcer encore notre visibilité auprès de nos interlocuteurs.

C'est par notre présence sur le terrain auprès des différents acteurs et par tous nos échanges que nous sommes vus, reconnus

Commentaires : La situation sanitaire n'a pas favorisé l'amélioration de notre visibilité depuis 18 mois. Espérons que la seconde partie de l'année inversera la tendance.

En réunion : Nous devons être au contact de toutes les associations qui travaillent pour les canaux, mais les questions posées n'ont pas donné les réponses attendues. C'est avec tous nos échanges que nous serons reconnus et crédibles. Les infos majeures sont données par l'ARECABE et l'ANCO

- Poursuivre notre signalétique commune.

En 2020, il y eu la concrétisation de notre macaron qui est disponible à la demande. Plusieurs articles sont à l'étude, la réalisation d'un fanion (18€/pièce) et d'un gilet style pêche.

Commentaires : Nous avons eu 2 demandes de livres et de macarons. Pas d'autre depuis 18 mois.

- Obtenir des subventions pour exister et être efficace.

Pour obtenir des subventions, il faut des projets. Nous en avons un au travers de l'exposition itinérante. Le préambule était le changement de siège social.

C'est fait. Nous allons pouvoir passer à une phase plus concrète qui est une première approche de cette exposition pour la faire chiffrer, tant sur le plan de la conception, de la réalisation que sur celui de son exploitation.

Commentaires : Il est indispensable que chaque association apporte sa contribution.
Rester sans suite.....

- Participation de nos membres aux manifestations chaque fois que possible

La majeure partie de nos manifestations a été annulée en 2021. Il faut de nouveau être visible.

Commentaires : Les membres du bureau se partageront les déplacements avec un mini compte rendu au retour. A suivre.

- Nous devons être présents à chaque invitation officielle si possible.

Nous avons été présents à presque toutes les réunions virtuelles de VNF. Avec l'aide des vice-présidents cela devrait être possible de poursuivre, sans oublier de faire un retour au bureau.

Commentaires :

- Planifier les réunions de bureau.

Quatre réunions ont été planifiées. Grâce à notre abonnement à Zoom, nous espérons pouvoir tenir un rythme d'une réunion bimestrielle, voire mensuelle. Le président en a besoin pour tenir le cap.

Commentaires : Cela fonctionne.

- Planifier les réunions du CA (2 annuelles, qui et où).

Pour 2021, 2 CA ont été planifiés. Celui d'aujourd'hui et celui du 11 septembre.

Commentaires : Le calendrier de l'Entente sert à l'harmonisation des dates de réunions et de manifestations pour les adhérents.

Sujets divers :

Projet d'exposition territoriale.

Le contenu émanerait de chaque association adhérente, centralisé par nous pour harmonisation et réalisation par une agence de communication. Nous pourrions en construire le fil directeur pour guider chacun et faciliter la mise en forme. L'idée est de porter un peu plus loin la problématique des canaux et susciter de l'intérêt.

Nous contribuerions ainsi à valoriser le patrimoine et inciter au tourisme. Le but est de nous adosser à une collectivité pour en recevoir les conseils et l'appui dans nos démarches. **Merci de me faire un retour indispensable pour poursuivre dans cette démarche.** Sans votre engagement et participation, nous ne poursuivrons pas. Si vous pouviez nous transmettre les coordonnées d'un interlocuteur dédié à cette initiative ce serait parfait.

Commentaires : C'est le projet majeur de l'Entente pour les années à venir. Mais sans votre participation active, il ne pourra voir le jour. **Demande restée sans suite.**

En réunion : Pour un canal navigué et la défense du patrimoine fluvial montage d'une exposition itinérante partout où cela sera possible. Nous devons aller à la recherche de subventions. Il est nécessaire de nous rapprocher d'une ville plus importante pour bénéficier de ses expériences.

Le siège est déplacé, le contenu du patrimoine de chaque association n'est connu que d'elles seules. Ce sont les associations qui pourront nourrir le contenu de cette exposition.

Michel Bourguin : Les nouvelles associations ne voient peut être pas l'utilité de faire connaître toutes leurs activités !

Ouverture de la saison fluviale.

L'organisation de l'ouverture de la saison fluviale nous semble plus que jamais nécessaire pour relancer l'intérêt pour le patrimoine fluvial, à condition bien sûr que la covid nous en laisse la possibilité. Le temps de préparation étant important, le travail accompli sera toujours utile quelque soit la date retenue pour la manifestation. Dans le cadre du déplacement de notre siège, j'ai proposé à la responsable tourisme de la ville de Nevers, pour montrer ce que nous pouvons apporter, d'y faire l'ouverture de la saison et d'en faire un événement d'envergure, façon Briare 2015... Oui vous avez raison, c'est ambitieux !! La ville de Nevers et l'agglomération sont preneurs et très impatients. Il sera nécessaire de compter sur toutes nos forces vives et je sollicite l'aide de Dorothe Maas qui avait si brillamment réussi à Briare en 2015. Pour l'instant la date retenue serait les 07 et 08 mai 2021. VNF a donné son accord de principe fin novembre. Mais leur participation ne se fera que dans le respect des contraintes sanitaires. Réduire à une journée est envisagé, voire un report à 2022 si les conditions ne sont pas applicables.

Commentaire : Nos bénévoles ne sont pas parmi les plus jeunes et sont sur la réserve quant à leur participation. Cela pourrait poser problème. Reportée en 2022.

Cathy Bouguereau : Personnellement j'ai donné ma démission du Fluvial Club pour le manque d'activités. Les membres comme dans beaucoup d'associations sont vieillissants.

Dominique Ourseau : Plusieurs membres du Fluvial Club de Briare « quittent le navire ».

Listes de contacts pour la news letter. (report de 2020)

Deux associations m'ont fourni leur liste. Dommage, c'est un bon moyen de porter nos projets à la connaissance de tous. Je compte sur vous pour y donner suite. Il a été acté que certaines associations souhaitent obtenir l'aval de leurs adhérents lors de leur assemblée générale 2021 avant de transmettre leur fichier. (**En attente de retour**)

Commentaires : La situation fait suite aux annulations d'AG en 2020.

Diffusion de la news letter aux élus. (report de 2021)

Pensez-vous qu'il faille diffuser la news letter aux élus ? Si oui lesquels ?
Merci de vos retours. Merci au FCB d'avoir réalisé un courrier en ce sens pour faciliter cette opération. (**en attente de retour**)

Commentaires : Idem que le point précédent.

Adhésion de «ICI ET LA»

«Ici et là» est une association qui agit sur le canal de Bourgogne. Vous avez pu suivre leurs actions sur notre site internet tout au long de l'été. Même si leur approche est différente de la nôtre, elle n'est pas incompatible et nous avons proposé à Jacky vieux, que vous avez peut-être rencontré à Auxerre en 2019, de rejoindre l'Entente. Il n'a pu être présent à l'AG de 2021. A suivre.

Commentaires : ICI ET LA a adhéré pour 2021.

Adhésion de «IWI»

Le président de IWI a changé. David Edwards May a repris contact avec moi récemment. Nous poursuivons nos échanges. Je dois vous avouer que j'avais largement sous estimé l'importance d'IWI.....

En réunion : C'est une association de 10000 adhérents David MAY ancien président doit reprendre contact avec moi pour une adhésion croisée.

Adhésions de «ACC et VNA»

A plusieurs reprise cette possibilité a été évoquée . Les conditions sanitaires n'ont pas permis de pousser plus loin les échanges. Ludovic DURAIN, présent à l'AG, nous tient au courant après l'AG de son association.

Commentaires : Le CA des amis du Cher canalisé n'a pas validé leur retour au sein de l'Entente. Plus de nouvelles de VNA.

Livre de Jean-Pierre PESTIE.

Comme vous le savez, le premier patrimoine fluvial à défendre est la ressource en eau. Jean-pierre Pestie, ancien président de la vallée du Cher, mène un combat qui va dans ce sens. L'Entente soutient son action en signant un texte dénonçant l'inefficacité de la loi sur l'eau (LEMA) . A ce titre, nous nous sommes porté acquéreurs de 10 exemplaires de son livre «Vision humaniste de la transition écologique». Il est à votre disposition au prix de 15€ pour un prix de vente à 20€.

Commentaires : Une consultation publique est ouverte sur le site du bassin Loire Bretagne sous l'autorité du préfet de bassin. Il est donc possible de commenter le programme des SDAGE et SAGE de 2022/2027. Vous trouverez tous les éléments sur le site de l'Entente très prochainement. J'ai déposé un commentaire pour l'Entente.

Interventions des membres du C.A.

Cathy : Quels sont tes objectifs ? Il y a déjà l'ouverture de la saison fluviale

Dominique : C'est le partage des expériences qui doit primer

Jacques Cotteray : Ces problèmes ne sont pas nouveaux. Les temps changent, la résurrection des canaux n'était pas à l'ordre du jour.

Maintenant les mentalités ont changé. Il faut se satisfaire de moins et peut être cibler les actions des départements. Il y a moins de nécessité à avancer. Il ne faut pas perdre de vue le rôle de l'Entente. C'est en semant que l'on obtient des résultats. Il ne faut pas sous estimer l'association.

Dominique Ourseau : Les canaux sont en danger en matière de navigation. Avec les plantes invasives l'accès à la jonction de Nevers est impossible. La seule technique qui fonctionne est le faucardage et je suis très inquiet sur la navigabilité des canaux. Le travail fait en amont n'est pas suffisant et les résultats sont insatisfaisants. La Lema est importante.

Exposition itinérante :

Dominique : Nous avons des sujets au sein de chaque association. Il faut un interlocuteur désigné pour cette exposition. Il y a un chiffrage à définir et une demande de subvention à faire.

Ouverture de la saison fluviale :

Dominique : C'est VNF qui choisit le lieu, et Nevers a été accepté pour la prochaine .
ouverture. En 2021 Nevers avait tout organisé. Reconduction pour 2022, il devrait y
avoir une autre ampleur.

Réunion en décembre.VNF serait plus pour une ouverture fin mars / début avril.

De biefs en écluses à Vierzon :

Mireille Charby : DBEE a été difficile d'organisation. Le colloque était intéressant.Le
déficit en eau est très inquiétant. Les syndicats n'ont pas le budget nécessaire pour
l'entretien du canal.

Gilles Blanchet : Projet de Navigation sur Bourges :

Navigation entre Bourges et Marmagne. Un essai sera fait du 15 au 31 juillet avec 2
bateaux électriques. 1 de Vierzon et 1 de Drevant.

Collectif du canal d'Orléans :

Jacques : Collectif sur le canal d'Orléans qui fonctionne de manière informelle. Une
nouvelle association pour la navigation avec des statuts semblables à ceux de l'ANCO
Un regroupement s'est effectué. L'ANCO a refait ses statuts et un travail a été fait
avec Michel Barbier pour le changement des statuts des deux associations, et d'autres
points avec la navigation sur le canal.

Les statuts ont été approuvés pour les deux associations.Il y aura une AGE.

La LEMA

Jacques : Nous avons évoqué le problème de la qualité de l'eau. Il faudrait regrouper
ceux qui ont des idées sur ce sujet.

Revoir la position des élus qui sont contre la navigation pour la qualité de l'eau.

Le 1er septembre est le dernier délai pour déposer contre la LEMA.

Dominique : Pourquoi ne pas demander à Jean-Pierre PESTIE une conférence sur la
LEMA qui serait filmée afin que nous puissions la réutiliser.

Divers :

Guylaine Perrault et Emmanuelle Moretti (en visio) sont d'accord avec ce qui s'est dit
Organisation d'une balade sur le canal de Bourgogne, à voir ?

Dominique Ourseau : Il faudrait essayer de proposer une animation sur le Bourgogne
en septembre par exemple.

Guylaine propose que ce soit après les journées du patrimoine.

Au calendrier : La Belle de Grignon les 10 et 11 juillet. Envoyer un mail à Alain Pichon pour plus de renseignements et mettre au calendrier de l'Entente.

ATTENDUS DE CHACUNE DES ASSOCIATIONS

Je vous rappelle la liste des sujets pour lesquels nous attendons un retour de votre part, même si ceux-ci sont imprécis ils nous permettront de progresser, notamment sur les demandes de devis.

- Le nombre de macarons souhaités. (3€). 2 réponses à ce jour.
- Le nombre de fanions souhaités. (18€)
- Le nombre de gilets souhaités et leurs tailles. (25/30€)
- Le nombre de livres de JP Pestie souhaités. (15€). 2 réponses à ce jour.
- Le nom d'un référent pour la conception de l'exposition.
- Les dates de vos différentes manifestations et réunions
- Une liste des destinataires pour la news letter.
- La prise en compte du prochain CA.

La situation sanitaire n'a pas permis aux adhérents de répondre à ces différentes questions. J'attends les retours.....

Prochain conseil le 11 septembre. Le lieu est à définir. Probablement à Nevers qui a semblé convenir à tout le monde.

fin du conseil d'administration : 12h30.

Madeleine THONNIET

Une précision et un ajout pour le compte rendu de l'Entente du 12 juin à Nevers :

- Fluvial Club de Briare : Cathy BOUGUEREAU n'a pas encore démissionné, elle annoncera sa démission du poste de présidente à la prochaine assemblée générale.
- ARECABE : Mireille CHARBY : lors du colloque sur l'avenir du canal de Berry les élus ont mis en évidence deux points importants :
 - Comment combler le déficit en eau ?
 - Avec quels moyens financiers entretenir l'ouvrage ? Les cotisations des communes au SCB (il est écrit les syndicats, un seul dans le CHER !!!!!) ne permettent pas de subvenir aux dépenses d'entretien du canal.

Vous souhaitant bonne réception de ces précisions,

Bien cordialement,

Madeleine Thonniet

Secrétaire Entente